

NOYAL-SUR-VILAINE (*Ille-et-Vilaine*)

Château de Bois Orcan

Croisée

Vers 1520-1530



La croisée du château de Bois Orcan est exceptionnelle à plus d'un titre. Elle est d'abord un des premiers exemples de croisée à bâti dormant conservés en France¹. Elle est ensuite remarquable par la richesse de son décor sculpté et sa serrurerie. C'est aussi le vestige le plus ancien des croisées bretonnes à trois compartiments auxquelles nous avons consacré plusieurs études pour les caractériser. Au-delà, elle nous montre également de curieuses traverses moulurées qui forment jets d'eau au pied des vantaux vitrés, deux siècles avant leur adoption générale. Pour toutes ces caractéristiques remarquables et bien d'autres encore, notamment son type particulier², c'est une croisée à découvrir et connaître absolument !³

L'édifice

L'édifice a connu de nombreuses phases de construction, de reconstruction et d'aménagement. Les éléments apparents les plus anciens correspondent, semble-t-il, à l'édification d'une « maison neuve » à la fin du XIV^e siècle. Sans doute remaniée vers le milieu du XV^e siècle, c'est surtout son acquisition en 1475 par Julien Thierry, argentier de François II et de la duchesse Anne, qui marque son évolution puisque l'essentiel de sa physionomie actuelle lui est dû, même si les travaux se sont poursuivis avec son fils Pierre. On leur doit notamment les appartements à l'ouest de la grande salle du rez-de-chaussée⁴ et celui qui surmonte les cuisines installées dans l'aile perpendiculaire à la façade nord (fig. E.1). Nous n'irons pas au-delà dans l'histoire de cet édifice, puisque c'est justement la réalisation de ces appartements qui nous intéresse⁵.

Avant d'entamer la description de la croisée à bâti dormant qui se situait dans une chambre du premier étage (fig. 1.2.) de l'aile adossée à la façade postérieure nord du logis, il est important de s'arrêter quelque peu sur les grandes fenêtres sans remplage (fig. 1.4.) de la façade sur cour. En effet, avant restauration, elles présentaient des gonds forgés et scellés⁶ dans chacun de leur ébrasement (fig. 1.5.). Très curieusement donc, ces fenêtres étaient fermées par des vantaux qui battaient l'un sur l'autre. On peut bien sûr s'interroger sur leur mode de fermeture en l'absence de remplage de pierre ou de bâti dormant. Plus simplement, on s'intéressera ici à leur datation qui marque selon toute vraisemblance la date la plus haute que l'on puisse attribuer à la croisée de la façade postérieure, objet de notre étude, puisqu'elle utilise la technique plus



Fig. E.1. Vue aérienne du château
source geoportail.gouv.fr

- 1 Elle a fait l'objet en 1991 d'un relevé très précis, mais non publié du Centre de recherches sur les monuments historiques (Ministère de la Culture). Nous n'avons donc pas envisagé d'en faire un nouveau et nous nous sommes appuyé sur de nombreuses photographies pour présenter cette croisée.
- 2 Voir notre typologie. Il est à noter qu'il s'agit du seul exemple recensé de ce type (type 3.DM.P.).
- 3 Nous avons ajouté à la fin de l'étude initiale, publiée en 2007, un chapitre consacré à un petit vantail vitré avec un exemple précoce de volet à recouvrement (voir planche n°6).
- 4 La grande salle s'étend donc à gauche de la porte qui marque le début des deux appartements superposés éclairés par quatre fenêtres sans remplage de pierre (fig. 1.3).
- 5 Pour plus de précisions, voir G. Meirion-Jones, M. Jones et R. B. Harris, *Le Bois Orcan en Noyal-sur-Vilaine : une étude pluridisciplinaire*, Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, 2000, tome 103, p. 67 à 123. Nous y avons puisé les quelques éléments de datation repris ici. Voir également l'article consacré au château par l'Inventaire Général, *Le manoir en Bretagne 1380-1600*, Imprimerie nationale, Cahiers de l'Inventaire n°28, 1993, p. 258 à 265.
- 6 Dans chaque ébrasement des fenêtres (dimensions 1,35 m x 2,03 m) du rez-de-chaussée surélevé, nous avons observé une cavité à environ 30 cm au-dessus de l'appui qui accueillait un gond avant les travaux de restauration. Il semble qu'il n'y ait eu que deux gonds par ébrasement. A l'origine, ces fenêtres étaient donc fermées par deux grands vantaux.

performante du ferrage des vantaux sur bâti dormant. Un premier élément est constitué par le décor de l'antichambre de Julien Thierry (fenêtre du premier niveau, à droite de la porte en regardant la façade). Il associe les fleurs de lys aux hermines et est donc postérieur au mariage de Charles VIII avec la duchesse Anne, en 1491. Plus précisément, les poutres des plafonds des deux appartements superposés sont datées par la dendrochronologie de la première ou de la deuxième décennie du XVI^e siècle⁷. On peut donc raisonnablement penser que la croisée à bâti dormant ne peut être antérieure à cette période.

La menuiserie

Le bâti dormant

Il est composé d'un cadre assemblé à tenons et mortaises non traversées et divisé en trois compartiments par un croisillon et un meneau limité à la partie haute⁸. La fenêtre en pierre n'étant pas elle-même divisée par un remplage, le champ de vision de l'occupant n'est plus entravé par le traditionnel meneau de la véritable croisée. On voit ainsi que cette étonnante disposition apparaît précocement en Bretagne dans les baies dépourvues de remplage. En outre, il ne s'agit pas d'un cas unique, plusieurs autres vestiges en témoignant aux XVI^e et XVII^e siècles. Il s'agit cependant d'une spécificité bretonne, puisqu'il faudra attendre la fin du XVII^e siècle pour l'observer dans les provinces voisines. Depuis l'extérieur, elle simule toutefois une véritable croisée, le meneau du bas étant reporté sur le vantail vitré pour être amovible. Plus tard, les croisées affirmeront plus nettement leur division à trois compartiments. Ici, la structure du bâti dormant n'est pas sans rappeler l'art du mobilier, qui lui-même trouve ses sources d'inspiration dans l'architecture, et les nombreux buffets ou autres meubles composés de la même façon : trois niveaux de mouluration sur lesquels s'amortissent des contreforts à pinacle⁹.

La traverse haute est moulurée de profondes gorges aux lèvres effilées formant larmier à l'imitation de l'architecture (fig. 3.2.). Le croisillon reprend le même principe de moulures nerveuses et associe deux doucines qui se rejoignent en un mince filet aux profils en gorge (fig. 3.4.). On notera au passage l'efficacité des profils pour évacuer l'eau et éviter toute rétention. Les extrémités du croisillon sont flottées sur les montants du bâti dormant dont les colonnettes sont découpées pour épouser sa mouluration complexe. La traverse basse n'a pas subsisté, mais elle n'était probablement pas moulurée. Les montants, quant à eux, présentent un exceptionnel décor en haut relief¹⁰ de contreforts formant colonnettes et couronnés de pinacles à crochets. Chacun d'eux est différent et associe sur deux registres séparés par des bagues : nervures torsées, écailles et feuillages stylisés.

En matière d'étanchéité, les rives intérieures des trois compartiments sont pourvues d'une double feuillure pour encastrier totalement les vantaux vitrés (fig. 4.1.). A l'extérieur des deux compartiments du haut, une modeste feuillure permettaient également la fixation de vitreries mises en plomb (fig. 3.1.).

Les vantaux vitrés

Au nombre de deux, ils sont limités à la partie basse de la croisée et semblent identiques. Toutefois, pour respecter sensiblement à l'intérieur l'axe de symétrie vertical, les traverses du vantail droit ont été assemblées directement dans le meneau amovible. Le procédé occasionne des volets droits plus larges et déséquilibre la composition en vue extérieure, où il semble manquer un montant à gauche du contrefort central (fig. 2.1.). Les vantaux vitrés sont consolidés par un soubassement à panneaux qui s'étend environ sur la moitié de leur hauteur. Ces importants soubassements s'observent plus volontiers sur les croisées les plus anciennes ayant adopté ce procédé. Sur le vantail gauche, il est constitué d'un montant intermédiaire et de deux panneaux embrevés qui présentent, d'une part, des plis de serviette à enroulement dissymétrique à l'intérieur, et d'autre part, des fenestragés à orbevoie à l'extérieur¹¹ (fig. 2.2. et 2.4.). Ce décor, typique du gothique flamboyant, à cinq mouchettes ornées en leur centre de quatre-feuilles surmonte un petit fenestrage en légère accolade et comprenant quatre « lancettes ». Sur le vantail droit, le soubassement présente sensiblement le même aspect, mais est constitué d'un fenestrage à claire-voie obturé à l'intérieur par un volet (fig. 2.5.). Son réseau est moins classique et comprenait sept quadrilobes ornés chacun, d'après un vestige très lacunaire, d'une fleurette. Ce décor, qui s'inscrit dans un arc en plein-cintre, surmontait lui aussi quatre petites « lancettes ». La jonction des deux vantaux est assurée par le contrefort formant couvre-joint et par l'intermédiaire d'une feuillure et d'une contre feuillure. On notera que sur cette croisée ancienne, c'est le vantail gauche qui maintient le droit. Par la suite, on rencontrera plutôt l'inverse. En périphérie, ces vantaux reçoivent également une feuillure pour les affleurer au nu intérieur du bâti dormant. Enfin, une double feuillure sur les chants intérieurs permet d'installer les volets. Les éléments les plus insolites de ces vantaux sont incontestablement leur traverse basse moulurée et formée d'une seule pièce aux extrémités flottées (fig. 2.5.). On pourrait évidemment y voir des jets d'eau. La question se poserait alors d'une apparition aussi haute d'un procédé qui jusqu'ici n'a guère été observé dans l'ouest avant la fin du XVII^e siècle. Certes, mais c'est ignorer leur mention dans un marché du début du XVII^e siècle¹². On peut dès lors imaginer que des croisées plus anciennes en ont donné l'idée. Malgré leurs caractéristiques communes avec les jets d'eau, ces traverses moulurées semblent davantage former une sorte de glacis ou de plinthe pour amortir les contreforts, à l'instar de l'architecture ou du mobilier, qu'une pièce d'étanchéité. Le menuisier avait-il toutefois conscience du rôle joué par ces éléments devenus incontournables ? La question reste ouverte...



Fig. E.2. Le château au début du XX^e siècle
Carte postale A. Dechelette, Rennes

7 G. Meirion-Jones, M. Jones et R. B. Harris, *op. cit.*, p. 92.

8 La fenêtre à une largeur de 1,16 m pour une hauteur de 1,78 m environ. Tous ses éléments sont en chêne.

9 Pour la Bretagne, on peut notamment citer la crédençe conservée à la chapelle Saint-Gonnery à Plougrescant.

10 Les montants ont une section de 90 mm d'épaisseur par 130 mm de largeur environ.

11 Lors de son relevé, le Centre de recherches sur les monuments historiques a commis une petite erreur, due sans doute aux couches de peinture qui recouvraient l'ensemble initialement. Il note en effet que les deux panneaux constituent une seule masse avec le montant intermédiaire qui aurait possédé des tenons pour l'assembler avec les traverses. En fait, les panneaux s'assemblent traditionnellement à rainures et languettes (comme sur les volets) dans le montant.

12 Grande Galerie du Louvre. Menuiserie de quarante grandes croisées depuis le portique de la Petite Galerie, au nombre de vingt d'un côté et vingt de l'autre. Marché du 24 mai 1608. « Plus, se feront huict chassis à verre portant feuillure et recouvrement d'un quart de rond boys, desquels aura quatre poulces de large et deux poulces d'épaisse, et auront chacun un quart de rond par bas qui servira de recouvrement sur led. chassis dormant pour empêcher la pluie d'entrer ». M. F. de Mallevoüe, *Les actes de Sully passés au nom du roi de 1600 à 1610*, Paris, 1911, p. 122.

Les volets

Ils sont au nombre de cinq et répartis sur toute la hauteur de la croisée. Ceux du haut sont constitués d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées et divisés par un montant intermédiaire qui délimite deux panneaux embrevés à plis de serviette dissymétriques aux deux faces. Les bâtis sont moulurés aux deux parements. Alors que dans les années qui suivront, les croisées auront tendance à se simplifier en parement intérieur (serrurerie plus discrète et moins découpée, panneaux plans, mouluration sommaire...), ici, comme sur le reste de la croisée, les deux faces de l'ouvrage bénéficient de la même attention. Suivant la tradition médiévale, la mouluration s'étend sur trois côtés (comme sur un linteau et deux piédroits) et s'amortit sur un glacis (fig. 3.5. et 3.6.). Les volets s'encastrent dans le bâti dormant par l'intermédiaire d'une simple feuillure. Les deux volets intermédiaires ont une conception sensiblement identique. Leur largeur plus modeste leur permet toutefois d'adopter un unique panneau. Par contre, leur emplacement a nécessité une double feuillure périphérique pour les encastrent au plus près des vitreries et gagner quelques précieux millimètres en épaisseur. Le volet inférieur adossé à la claire-voie présente un aspect identique. Toutefois, les éléments de son bâti ont une section trapézoïdale, c'est-à-dire que leur rive est amaigrie du côté des feuillures pour affleurer les deux ouvrages en parement intérieur¹³.

La serrurerie

Les organes de rotation

Tous les bâtis étant au même nu, la rotation des vantaux et des volets est assurée par des charnières constituées d'une bande et d'une platine (fig. 4.7.). La longueur de celles-ci est bien adaptée à chaque bâti et couvre systématiquement les deux montants et la traverse considérée. Par contre, la densité importante de la serrurerie au droit du croisillon a occasionné un léger chevauchement des platines (fig. 4.2.). Ces dernières sont finement découpées et ajourées. On reconnaît les hermines sur celles du bâti dormant (fig. 4.4.). L'ensemble est rehaussé par un tissu rouge cerise (fig. 5.6.).

Les organes de fermeture

Les volets sont fermés uniquement par des loquets sur des platines quadrangulaires ajourées de trois cœurs, disposés suivant une certaine fantaisie (au droit ou au-dessus de la clenche) et marqués par un tissu rouge (fig. 5.1. et 5.3.). L'adaptation des platines n'est pas parfaite puisqu'elles débordent parfois largement sur les moulures et que leurs dimensions varient. Il est cependant fréquent de rencontrer des ouvrages de serrurerie posés d'une façon quelque peu aléatoire¹⁴. Les brides sont agrémentées d'entailles en biais. Les clenches sont forgées dans une pièce unique qui forme un renflement pour leur préhension. Les mentonnets sont à pointe unique, comme c'est souvent le cas pour les croisées les plus anciennes. Le vantail vitré gauche était fermé par des verrous verticaux, aujourd'hui disparus.

Les organes de préhension

Pour faciliter l'ouverture des vantaux vitrés, celui de gauche est pourvu d'une poignée en boucle dont la longueur l'apparente à une pendeloque. L'usage de ces dernières est courant durant tout le XVI^e siècle et au-delà en Bretagne¹⁵. Elles sont également utilisées dans les provinces voisines, mais semblent disparaître plus rapidement. Sa boucle torsadée n'est pas sans rappeler celle utilisée sur les targettes d'une croisée à bâti dormant que nous avons étudiée dans la région de Lannion (étude n°22001) et se rencontre aussi sur les meubles de la fin du XV^e siècle et du début du suivant.

Fig. E.3 et E.4. La porte d'entrée du logis
Vue extérieure d'ensemble et détail
Son répertoire décoratif est identique à celui de la croisée



13 Le même procédé a été utilisé sur un volet du logis de Vendanger au Guédeniau (étude n°49002).

14 L'application des ouvrages de serrurerie ne connaît sans doute pas la rigueur d'aujourd'hui. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer la manière dont ils sont posés sur les exemples suivants : manoir de la Cour à Gourhel (étude n°56004 / équerres de la croisée C), manoir du Bas Canlou à Iffendic (étude n°35002) et de Noyal-sous-Bazouges (étude n°35004 / décalage et aplomb des loquets), manoir de La Ville ès Marquer à Bléruais (étude n°35001 / entaillage grossier des loquets), Hôtel de Limur à Vannes (étude n°56001 / platine débordant le bâti).

15 La relative fragilité des lacets qui les maintiennent a souvent provoqué leur disparition. Dans ce cas, seules les traces des pointes qui traversent les vantaux attestent leur ancienne présence. Pour la Bretagne et le seul XVI^e siècle, on peut citer les exemples suivant : manoirs de la Cour à Gourhel (étude n°56004), de Kerduel à Lignol (étude n°56002) et de Bel-Air à Brélès (étude n°29002).

La vitrerie

Elle n'a laissé aucune trace hormis l'emplacement de ses vergettes. Ces vitreries, qui étaient mises en plomb, concernaient d'une part le bâti dormant et d'autre part les vantaux. Dans le premier cas, elles étaient fixes et ne pouvaient pas être ouvertes. En cela, elles s'inscrivent dans la tradition puisque les fenêtres bretonnes à remplage de pierre révèlent dans la plupart des cas des vitreries scellées et limitées aux compartiments du haut. On rappellera également que les croisées à trois compartiments des XVI^e et XVII^e siècles présentent la même caractéristique lorsqu'elles sont vitrées. Les vitreries des vantaux du bas sont plus étonnantes, puisque ce sont les seuls exemples retrouvés en Bretagne pour le XVI^e siècle. Les moyens du commanditaire et la proximité du Maine et de l'Anjou, où les vantaux vitrés y sont d'usage courant, expliquent sans doute cette particularité qui doit toutefois être mesurée à l'aune de la rareté des témoins. Il semble cependant que de nombreux manoirs bretons, et non des moindres, aient été pourvus de simples volets de bois pour clore les compartiments du bas de leurs croisées¹⁶.

Datation

Nous l'avons vu en préambule, cette croisée ne peut (logiquement) être antérieure à l'édification des quatre grandes fenêtres sans remplage et ferrées sur gonds de la façade antérieure. Ses bâtis affleurés au même nu, ses longues charnières sur platine découpées et repercées, ses loquets à platine quadrangulaire, le rehaussement de ses ajours par un tissu coloré, son décor de contreforts à pinacle, ses fenestrages flamboyants et tout son vocabulaire expriment l'art du Moyen Âge. Les autres croisées recensées au-delà des frontières bretonnes et datées du deuxième quart du XVI^e siècle¹⁷ présentent déjà de notables évolutions (essai de recouvrement, utilisation de fiches entaillées, platines des organes de fermeture plus simples et abandon de la forme quadrangulaire, adoption d'une mouluration plus classique qui ne s'amortit plus sur un glacis, abandon du luxuriant décor médiéval et notamment de ses fenestrages). Bien sûr ces exemples ne proviennent pas de Bretagne, mais des régions proches et ne peuvent avoir qu'une valeur relative. On peut donc admettre un certain décalage dans l'évolution des procédés mentionnés. Sur ces bases, on peut toutefois estimer que cette exceptionnelle croisée a été fabriquée durant les années 1520, voire 1530 au plus tard. Plus largement, grâce aux deux jalons fournis par le château de Bois Orcan et après analyse des témoins conservés, on peut également penser que l'abandon du ferrage sur gonds et l'adoption du bâti dormant se font progressivement en France occidentale à la charnière des deux premiers quarts du XVI^e siècle.

Un vantail vitré avec volet à recouvrement

Ce vantail vitré était situé dans la tour sud-est (fig. 1.3), au premier niveau correspondant à l'appartement seigneurial. Il était dans la fenêtre, à gauche de la cheminée, soit en façade est. Cette pièce permettait d'accéder par un escalier dérobé à l'appartement du dessus réservé à l'épouse du seigneur.

Par rapport à la croisée, on notera qu'il n'est pas ferré sur un bâti dormant, mais qu'il fermait directement sur les feuillures de la fenêtre en pierre. Il est composé d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées dont la partie inférieure est renforcée par un soubassement à deux panneaux, ces derniers ayant disparu. La hauteur de ce soubassement a été déterminée par le compartiment vitré qui a une forme carrée. La traverse intermédiaire du bâti est reliée aux battants par des arasements biais.

Le volet est composé d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées et d'un panneau à plis de serviette. Sa caractéristique la plus remarquable est son montage à recouvrement sur le vantail vitré. D'après sa datation, que nous tenterons de préciser plus loin, il se situe dans les premiers exemples de l'utilisation de cette technique qui sera appelée à se généraliser pour s'imposer jusqu'à la fin du XVII^e siècle. A l'origine, elle a été mise au point pour remplacer les volets à lames par des volets à bâti. Nous en connaissons quatre autres exemples assez proches les uns des autres et du premier quart du XVI^e siècle : dans l'aile Longueville du château de Châteaudun (Eure-et-Loir, relevé du CRMH) ainsi que dans les manoirs de l'Etang à Saint-Jean-des-Echelles (Sarthe, relevé du CRMH), de Brigemont à Rémalard (Orne, étude n°61004) et des Rosiers à Réveillon (Orne, étude n°61004).

La rotation du vantail vitré est assurée par des gonds et des paumelles découpées en « aile de papillon ». Celle du volet, l'est par deux charnières dont la branche est repoussée d'une nervure. Les platines trapézoïdales de celles-ci sont découpées et les petits « ajours » sont rehaussés par un tissu rouge à l'instar de la croisée étudiée plus haut (fig. 6.3). La fermeture du vantail vitré est assurée par une targette sans platine et celle du volet par un loquet également sans platine. La préhension du vantail est améliorée par une pendeloque formant une boucle comparable à celle de la croisée.

L'emplacement de ce vantail vitré et de son volet permet de les rapprocher de la réalisation des deux appartements seigneuriaux datée par la dendrochronologie de la première ou de la deuxième décennie du XVI^e siècle. Comme nous l'avons montré dans notre premier chapitre, les quatre fenêtres en pierre qui éclairaient ces appartements du côté sud étaient fermées par des vantaux installés en feuillure de maçonnerie, à l'instar de ce petit vantail de la tour sud-est. Cette caractéristique ainsi que ses organes de fermeture montés sans platine semblent bien indiquer une fabrication antérieure à la croisée. Quant à l'utilisation d'un volet à recouvrement ferré sur des charnières, elle est parfaitement cohérente avec les deux premières décennies du XVI^e siècle.

Situation



Typologie

Type 3.DM.P.



Documents annexés

- Planche n°1 : Edifice
- Planche n°2 : Croisée
- Planche n°3 : Croisée (extérieur)
- Planche n°4 : Croisée (intérieur)
- Planche n°5 : Croisée (serrurerie)
- Planche n°6 : Châssis

¹⁶ Voir notre typologie.

¹⁷ Château de la Roche-du-Maine à Prinçay (relevé CRMH), manoirs des régions de Carentan (étude n°50003) et Flers (étude n°61004).